

Virgile, Horace, Démosthène, Homère et les Pères grecs restent toujours les auteurs principaux. On étudie avec soin et à fond les chefs-d'œuvre de la littérature française, les oraisons funèbres de Bossuet en particulier; on acquiert une connaissance complète de tous les préceptes de la Rhétorique et de la littérature, et on étudie l'histoire des littératures latine et française, on s'exerce à la composition de discours latins et français.

On voit dans cette classe, l'histoire de France et des temps modernes depuis Louis XIV jusqu'en 1815. On étudie l'Algèbre.

A la fin de cette classe un bon élève doit être capable d'écrire sur un sujet littéraire, en latin et en français; il doit pouvoir faire facilement les vers latins; il doit pouvoir entendre à la lecture, les auteurs latins et grecs qui ne présentent pas de difficultés exceptionnelles: Cicéron, Virgile, Xénophon, Plutarque, Homère. Il doit être capable d'entendre les auteurs mêmes difficiles en s'y préparant. Il doit connaître à fond la langue française et être capable d'exposer, en les analysant, les beautés littéraires d'un morceau français.

PHILOSOPHIE.

L'enseignement dans cette classe consiste principalement dans l'étude de la Philosophie proprement dite, c'est-à-dire, la Logique, la Psychologie et la Théodicée.

L'auteur de philosophie mis entre les mains des élèves est en latin.

Les explications peuvent néanmoins être fréquemment données en français; c'est aussi en français que s'exposent ordinairement les systèmes de Philosophie moderne.

Les élèves sont exercés à écrire alternativement en latin et en français sur les diverses matières philosophiques.

On suit en outre un cours de mathématiques, de Physique et de Chimie qui résume tout ce qui a été vu dans les classes précédentes et enseigne tout ce qui est fixé, au point de vue des sciences, par le programme du Baccalauréat-ès-lettres.

Il est même à propos de ne pas perdre de vue les exercices littéraires, de faire chaque semaine quelques versions et de s'exercer à écrire sur divers sujets soit en latin, soit en français.

Quand un élève de philosophie sort de cette classe, il doit être capable de poursuivre un raisonnement avec justesse, de découvrir le vice des principales objections et de les réfuter. Il doit connaître les divers systèmes de Philosophie tant anciens que modernes, être capable de développer de vive voix et par écrit, en latin et en français, des Thèses complètes sur l'existence et les attributs de Dieu, l'immortalité de l'âme, la certitude des connaissances humaines, la liberté de l'homme et tous les autres points capitaux que la religion enseigne avec une autorité souveraine, mais qui peuvent emprunter une nouvelle lumière et une nouvelle force aux raisonnements de la Philosophie.

Au point de vue des Mathématiques, de la Physique et de la Chimie, un élève de Philosophie, en terminant cette classe, doit posséder tout ce qu'exige sur ce sujet le programme du baccalauréat-ès-lettres. Quand même on ne devrait pas subir l'épreuve du baccalauréat, il serait toujours indispensable de ne pas rester étranger à

des connaissances qui sont le complément, pour ainsi dire, nécessaire, d'une bonne éducation.

Nous finirons en disant que lorsqu'un jeune homme a ainsi terminé honorablement ses classes, il doit être préparé à toutes les études supérieures et spéciales auxquelles l'appellent les diverses carrières qui se présentent devant lui; Théologie, Droit, Mathématiques transcendentes. S'il ne doit pas pousser plus loin son éducation intellectuelle, s'il faut qu'il quitte l'étude pour entrer dans une carrière agricole, industrielle ou commerciale, il doit avoir acquis cette culture d'esprit et ce développement des facultés qui le rende pour le reste de sa vie, quelle que soit d'ailleurs sa profession, un homme distingué, en qui l'éducation littéraire se fasse toujours sentir.

(A continuer.)

ANTIQUITÉS CANADIENNES.

LETTRE DE COLBERT A MGR. DE LAVAL, 1664.

(L'original est aux archives du Séminaire de Québec.)

Monsieur,

J'ay receu la depesche que vous m'avez faite depuis vostre retour en Canada, par laquelle vous m'informiez des circonstances de vostre voyage et de l'estat auquel vous aviez trouvé les affaires du Pays à vostre arrivée, dont ie rendis compte au Roy aussitost.

Comme, pendant le séjour que vous fistes icy, vous me tesmoignastes que les gens des environs de la Rochelle et des isles circonvoisines qui passoient en la Nouvelle France estoient peu laborieux et mesme que, n'estant pas fort zelez pour la religion, ils donnoient de mauvais exemples aux anciens habitants du Pays, qui avoient plus de docilité. Le Roy a pris resolution suivant vostre avis, de faire leuer 300 hommes cette année en Normandie et dans les provinces circonvoisines, qui seront conduits sur des vaisseaux marchands, frettez par des particuliers qui m'ont esté produits par le Pere Ragueneau, lesquels sont obligez par leur traité de rapporter des certificats du Conseil de Québec du nombre d'hommes qu'ils auront débarquez, et de la quantité et qualité des marchandises qu'ils auront consignés dans les magazins. En sorte que l'espoir que ce secours tournera effectivement à l'advantage du Pays, de mesme que les autres que sa Majesté a déterminé d'y emoyer tous les ans par la mesme voye en cas que celuy cy réussisse ainsi que l'on se le promet. Mais Elle estime tout à fait indispensable que le Conseil Souverain distribué des terres à ces nouveaux venus, et qu'on les oblige de les desfricher de proche en proche, afin que les estans plus espars comme autresfois, ils soient mieux en estat de se défendre contre les surprises des Iroquois.

L'affaire d'Italie estant heureusement accomodée à la satisfaction du Roy, sa Majesté a resolu d'envoyer vn bon regiment d'infanterie en Canada dans la fin de ceste année ou dans le mois de fevrier prochain, afin de ruiner entièrement ces barbares, lesquels sont desjà fort diminués, suivant les dernières relations que nous avons eues, et par les pertes qu'ils ont sou-

vertes en guerre contre leurs ennemis, et par vne espece de maladie contagieuse qui en a enléué vne bonne partie; et a ordonné à M. de Tracy, auquel Elle a donné vn pouvoir de Lieutenant General pour commander dans toute l'estendue des terres et isles habitées par les françois en l'Amérique, de s'y transporter pour confier avec vous et avec M. de Mezy sur les moyens de réussir promptement dans cette guerre, et établir ensuite vn bon ordre pour le gouvernement et administration des affaires civiles et militaires, afin de pouvoir augmenter considerablement cette Colonie. Je suis

Monsieur
Vostre tres humble et tres obeissant
serviteur.

COLBERT.

A S. Germain le 18 mars
1664.

M. l'Eu. de Petrie.

ENCORE UNE SAVANTE TRADUCTION.

Un gros Monsieur visitait un jour la mai-on d'éducation où étudioit son enfant. Il s'arrête devant un tableau représentant la chässe d'un martyr, et sa vue tombe aussitôt sur une inscription latine écrite en lettre d'or et ainsi conçue: *Morte triumphavit.* Notre visiteur, tenant à faire voir qu'il savait le latin, n'eut rien de plus pressé que de traduire cette inscription; mais par malheur, il n'avait pas repassé sa grammaire latine depuis longtemps. Il essaya cependant et réussit à merveille. Quoi de plus facile, se dit-il en lui-même? *morte..... morte.....* mais la mort, c'est tout clair. *triumpha.....*, la mort triompha... eh! oui, c'est cela vit... *triumpha vite*, c'est pour dire en peu de temps. Voyons! *la mort triompha vite*, c-à-d. en peu de temps. Précisément: la mort triompha en peu de temps. Ah! ce n'est pas surprenant que la mort ait triomphé vite après une blessure comme celle-ci. Et en disant cela notre latiniste, tout fier de sa traduction, montrait du doigt une profonde plaie sur la tête du martyr.

LOGOGRIPE.

Quelquefois avec peine on trouve mon entier;
Mon premier, pour les vers, vaut bien mieux que Vrai-
(ture;
Mon second, en prenant la fin de mon premier,
Est pour les naufragés un mot qui les rassure;
Mon cœur, chez les Romains, portait, dans les saints
(jeux,
Et les dons et l'encens que l'on offrait aux Dieux.
L. H. F.
Le mot de la dernière énigme est *Bauf, œuf.*

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

- A Sainte-Thérèse M. A. Nantel.
- A St. Hyacinthe M. F. Rainville.
- A Ste. Anne M. Ls Fournier.
- Au Collège Joliette M. J.D. Bélanger.
- A l'Assomption M. M. Legaré.
- A la Petite-Salle M. A. Gosselin.
- Chez les Externes MM. { F. Gagné,
 { P. Doherty.

M. M. HUOT, Gérant.